



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 13.10.2023

Publications supplémentaires: KABVD 13.10.2023

Visible par le public jusqu'au: 13.10.2028

Numéro de publication: KK04-0000036958

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation INTAMEX S.A.

Débiteurs:

INTAMEX S.A.

CHE-108.554.490

Avenue de Cour 74

1007 Lausanne

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 02.11.2023

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne

Remarques:

2ème dépôt de l'état de collocation conformément aux dispositions de l'article 66 OAOF (collocations nos 2, 26, 48, 49 et 50) à la suite d'une ouverture d'action contre celui-ci.

Uniquement les 5 collocations nouvellement admises peuvent faire l'objet d'une contestation.